

Université : où sont les femmes?

Autor(en): **Delley, Jean-Daniel**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **24 (1987)**

Heft 866

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1019667>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Où sont les femmes?

■ (jd) L'interview de Christine Mironesco (DP 865 - "La main invisible et la transparence") met en lumière une situation peu connue et qui ne fait pas honneur à l'institution universitaire: à savoir la présence fort discrète des femmes dans les hautes écoles, présence qui s'amenuise plus on s'élève dans la hiérarchie. A Genève les étudiantes sont majoritaires (52%) mais les femmes disparaissent pratiquement au niveau professoral (3,5%). Et l'Université ne pourra plus longtemps encore se réfugier derrière l'argument du faible nombre de candidates.

La promotion de l'égalité entre hommes et femmes dans l'enseignement supérieur passe par une analyse précise des mécanismes et des comportements qui conduisent à cette sélection hypermasculine. Braquer le projecteur sur telle ou telle procédure de nomination qui a vu une candidate mordre la poussière, invoquer le machisme des commissions de nomination ne peut tenir lieu de politique. Car c'est bien une politique d'ensemble qu'il s'agit d'élaborer. Certes l'Université n'est pas un lieu préservé; elle reflète à sa manière les handicaps que la société impose aux femmes: Et, à elle seule, elle ne parviendra pas à répondre à l'exigence d'égalité qui met en jeu l'éducation, les stéréotypes sociaux, le monde du travail et les rapports de pouvoir.

Mais, pour ce qui relève de sa compétence, l'Université peut contribuer à

la promotion de l'égalité. En détectant méthodiquement les causes de discrimination qu'il est en son pouvoir de supprimer. Par exemple en définissant une politique de promotion qui intègre un plan de carrière pour les collaborateurs et les collaboratrices compétents. Si les femmes sont si peu nombreuses à miser sur une carrière professorale, c'est peut-être parce qu'elles intériorisent la masculinité de ce cursus, tel qu'il se présente aujourd'hui encore. Et alors perçoivent-elles négativement cette course d'obstacles, cette concurrence acharnée qui pousse certains à trafiquer des résultats d'expériences pour être le meilleur, qui conduit d'autres à investir totalement leurs énergies sur l'autel de la science au détriment d'une vie équilibrée?

L'Université a les moyens et les méthodes pour porter un regard objectif et critique sur elle-même et pour trouver les voies aptes à ouvrir ses portes largement et à tous les niveaux aux candidat(e)s les plus capables.

Ozone céleste et ozone terrestre

■ (mam) Signée par la Suisse en 1985, la Convention de Vienne pour la protection de la couche d'ozone vise à renforcer la collaboration entre les Etats pour éviter les atteintes à la haute atmosphère terrestre. Problème mondial dans lequel notre pays est impliqué, même si les premières déchirures stratosphériques sont apparues au-dessus de l'Antarctique. La Suisse a participé à l'élaboration du texte, elle est même relativement en avance sur le retard général, puisqu'elle a déjà adopté des mesures restreignant l'emploi des CFC dans les bombes aérosols.

Le message du Conseil fédéral précise les différents problèmes liés à l'ozone. La couche stratosphérique protège la vie terrestre des rayons ultraviolets et influence le climat. C'est le "bon" ozone, le seul dont se préoccupe la Convention de Vienne. Plus près du sol, l'ozone agit au contraire comme un poison. Dégagé par la pollution atmosphérique, il s'attaque aux plantes et aux animaux et porte une part de responsabilité dans le dépérissement des forêts.

■ (ag) Qui pourrait douter que l'Italie soit une grande puissance industrielle et commerciale à l'aune du trafic avec le nord de l'Europe? Trois modes de transport sont en concurrence. D'où l'intérêt des comparaisons et des évolutions. Les parts sont sensiblement égales. Transport maritime 32%. Chemins de fer 31%. Route 36%. Mais en vingt ans, la part du transport ferroviaire a reculé de 16%! 30 millions de tonnes passent par la route: des camions par millions!

TRAFIC

Des tonnes dans l'entonnoir

Bien que la Suisse, grâce au Gotthard, soit la liaison ferroviaire la plus directe, les CFF n'obtiennent que le 40% du transit. Français et Autrichiens gèrent la plus grosse part. En vingt ans, recul suisse de 8%. En revanche, le tunnel routier du Gotthard bat année après année ses records. La saturation approche.

Le Cheminot (21 mai) qui publie ces données statistiques en profite pour réclamer une politique à long terme. Il rappelle la libéralisation du trafic routier prévue par la Communauté européenne en 1992. Imposera-t-elle ses normes à la Suisse? Le chemin de fer ne soutiendra pas la concurrence sans une ligne nouvelle performante, rapide ajoute-t-il. Or le compte à rebours, vu la lenteur des décisions et de la construction, aurait commencé.

Reste le problème de la pollution. Comment faire admettre aux automobilistes suisses la nécessité d'une modération quand le trafic transalpin est encouragé de la sorte par la mise à disposition quasi gratuite d'autoroutes ultrarapides.

L'erreur fondamentale est de n'avoir pas voulu introduire un péage pour la traversée des tunnels alpins. Sans péage routier, le chemin de fer, même avec une nouvelle ligne alpine prévoyant le feroutage, demeurera souvent insuffisamment compétitif.

Petit crédit rectifié

■ Sur la base de la documentation de *J'achète mieux* nous avons attribué à l'UBS la banque Finalba, alors que la SBS la contrôle. Cette répartition différente ne change ni la part des Grands à ce marché très spécial, ni les comparaisons de taux, ni la conclusion: ont-elles besoin de ça?

Occasion de rappeler encore la responsabilité du Conseil des Etats dans le sabotage d'une loi qui aurait mis un peu d'ordre en ce domaine.